

CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 15 DECEMBRE 2021

COMPTE-RENDU

L'an deux mille vingt-et-un,
et le Mercredi 15 Décembre à 9h00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. François BERNARDINI, Maire d'Istres.

Étaient présents :

Mesdames et Messieurs BERNARDINI, JOULIA, CASADO, CAMOIN, ARAGNEAU, FALCO, GARCIA, AYOT, IMBERT, SANTINI, QUET (jusqu'au point 51 – Suppression de deux passages à niveaux), TRONC, BREMAUD, TRAMONTIN, EINAUDI, MORA, ALVERNHE, BLANCHON, GEFFRAULT (jusqu'au point 67 – Désignation d'un représentant du Conseil Municipal en remplacement d'élu), GRIMALDI, PRIAUD, RAOULT, CABBILLAU, MAYOR, DECOMBIS, GODIN, SIERRA, GOUIN, PLANELLES, LEBAN, PRETOT, CAILLAT, BOUTROUX, POLETTI, CRIADO, GABANOU.

Absents excusés :

M. COLSON, Adjoint au Maire, procuration à Mme FALCO
Mme QUET, Adjointe au Maire, procuration à Mme MORA (à partir du point 52 – Retrait de la délibération n°83/21 du 14 avril 2021)
M. GEFFRAULT, Conseiller Municipal, procuration à M. SIERRA (à partir du point 68 – Désignation des représentants du Conseil Municipal au Conseil d'Exploitation du Bowling)
M. BERNARDET, Conseiller Municipal, procuration à M. ARAGNEAU
Mme SOTALA, Conseillère Municipale, procuration à M. IMBERT
Mme BRAHMIA, Conseillère Municipale, procuration à Mme DECOMBIS
Mme LOPEZ, Conseillère Municipale, procuration à Mme TRAMONTIN
Mme REYNAUD, Conseillère Municipale, procuration à Mme CABBILLAU

Monsieur le Maire ouvre la séance à 9h00. Monsieur Loïc RAOULT désigné comme secrétaire de séance, procède à l'appel nominal.

A – Communications de Monsieur le Maire

1) Hommages

Une minute de silence est observée en hommage à :

- Monsieur René Laurent, décédé le 21 novembre à l'âge de 88 ans. Il était responsable du service Eaux sur tout le territoire du SAN Ouest Provence et a assuré la coordination du passage à la SEERC. Syndicaliste FO il était passionné de foot.

- Monsieur Georges Michel, décédé le 23 novembre à l'âge de 71 ans d'une longue maladie. Il était très dévoué à La Chrysalide et a activement participé à la création de son siège social. Il a également joué un rôle actif à la création de l'extension du Mas des Aiguebelles à Entressen. Il était syndicaliste et ancien employé d'Ascométal,

- Madame Pétriline Pizzella, décédée le 3 décembre à l'âge de 96 ans. Elle était une figure emblématique de la ville avec son restaurant Le Commerce,

- Monsieur Anaclét Tocny, décédé le 10 novembre à l'âge de 87 ans. Il a commencé sa carrière professionnelle dans l'armée de l'air. Il a été médaillé militaire et a gravi les échelons de la base aérienne avant de se reconvertir en tant que cadre à la Solmer,

- Monsieur Lionel Trompette, décédé le 16 octobre à l'âge de 70 ans. Il était amoureux de natation et trésorier de l'association Le Potager Istréen des Maurettes,

- Monsieur Jean Tsataros, décédé le 8 décembre à l'âge de 89 ans. Il était le propriétaire du magasin de chaussures Adonis. Passionné de boxe, il a été à plusieurs reprises champion de Provence et champion de France militaire mais également à l'origine de la création de la salle de boxe des Heures Claires. Un hommage lui a été rendu de son vivant puisque la salle de boxe du Podium porte son nom.

2) Martine Gauthier

Monsieur le Maire félicite Madame Martine Gauthier pour son élection au titre de Super Mamie Aidants 2021. Il rappelle qu'en 2009 elle a été élue Super Mamie Côte Bleue. Il souligne que cette ancienne aide soignante fait preuve d'une grande bienveillance auprès des personnes âgées.

3) Eva Navarro

Monsieur le Maire félicite Eva Navarro, jeune istréenne de 19 ans élue Miss Provence 2021 qui a concouru pour le titre de Miss France. Il souligne sa gentillesse, sa simplicité, son altruisme et son engagement dans diverses causes telles que le harcèlement scolaire, les violences faites aux femmes et la défense de l'Étang de Berre.

4) Félix Lebrun

Monsieur le Maire félicite Félix Lebrun pour son exploit sportif lors du championnat du monde en double de tennis de table des moins de 15 ans qui s'est déroulé le 7 décembre dernier au Portugal où il a remporté le titre avec le japonais Sora Matsushima. Il félicite également le club istréen pour son insertion dans la vie locale et son travail auprès des jeunes.

5) Deux Labels de qualité

Monsieur le Maire est heureux d'honorer le titre label « Tennis Santé » délivré à Madame Valérie Capman, Présidente d'Istres Sport Tennis et à la ville d'Istres. Ce titre souligne que la santé est aussi une préoccupation du tennisman. Une fierté et un label de plus pour Istres qui en totalise à ce jour 46. Il souligne la qualité des employés municipaux et des membres d'associations.

Monsieur Le Maire souligne que l'Office de Tourisme a su répondre à tous les critères pour obtenir le label « Qualité Tourisme ». Il précise que l'Office de Tourisme a obtenu après un audit un taux de conformité de 96,34 et félicite les acteurs : Madame Valérie Cambon, Madame Véronique Decombis, Madame Carine Imbert Caponi ainsi que toute l'équipe.

6) Fil d'Ariane

Monsieur le Maire rappelle que le Fil d'Ariane a été créé par ses soins en juillet 2014. Cette association a pour but d'assurer un suivi relationnel pour l'insertion et la cohésion sociale des habitants de la ville d'Istres, et d'apporter des services et aides de proximité à tout public confondu. Il indique que pour palier les futurs départs de son Président Pierre Hermann et de sa Directrice et afin d'assurer la pérennité de cette association, cette dernière va intégrer le CCAS et devenir un véritable service de la ville. Monsieur le Maire

indique que l'association va être maintenue, sauvegardée et développée et que les 23 agents qui y sont affectés vont venir conforter les effectifs du CCAS.

7) Halte répit La Pausetto

Monsieur le Maire fait le point sur la loi dite ASV (Adaptation de la Société au Vieillissement) entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2016 qui vise à améliorer le quotidien des personnes âgées et de leurs proches et prioriser l'accompagnement à domicile. Il précise que La Halte répit est une réelle réponse à cette mesure. La halte répit fera partie intégrante du nouveau pôle Entraide et Solidarités au sein du Centre Communal d'Action Sociale. Il annonce que ce lieu de convivialité à vocation humaine et sociale portera le nom de « La Pausetto » et sera inauguré le lundi 3 janvier 2021 à 11h30 à La Roselière 2, impasse des Roses. Monsieur le Maire remercie Monsieur Loïc Geffrault, Mesdames Catherine Quet et Chantal Bernard.

8) Chèque Énergie

Monsieur le Maire indique que le Chèque Énergie d'un montant de 30 euros sera versé aux ménages à revenu modeste. Il précise que le recensement des bénéficiaires a été effectué par le CCAS (680 foyers) et la Maison Départementale de la Solidarité (950 foyers) et concernera 1 630 foyers pour un montant total avoisinant les 50 000 euros.

9) Rafale

Monsieur le Maire annonce que lors de sa visite aux Emirats Arabes Unis le Président de la République a annoncé la signature d'un contrat pour la vente de 80 avions de combat Rafale et 12 hélicoptères Caracal pour un total de 16 milliards d'euros. Il rapporte les paroles de Madame Florence Parly, Ministre des Armées, qui salue « un contrat historique qui cimenterait un partenariat stratégique plus solide que jamais et contribue directement à la stabilité régionale ». Il se réjouit de la signature de ce contrat et de ses retombées positives pour notre territoire notamment pour le maintien et la création d'emplois pour Dassault, le centre d'essais en vol et le Pôle Aéronautique Jean Sarrail.

10) Déserts médicaux

Monsieur le Maire indique que ce phénomène est national. Il précise que la commune porte un intérêt particulier à la santé. Il rappelle les initiatives de la ville en ce sens avec la création de la Maison Régionale de la Santé qui permet de lutter contre les inégalités d'accès aux soins, le Pôle Mère Enfants « Simone Veil » en 2019 qui permet de palier la pénurie de médecins et professionnels paramédicaux assurant la prise en charge de la santé des enfants et des femmes (57 262 consultations en 2019). Monsieur le Maire fait le diagnostic de la situation : 21 généralistes ont cessé leur activité depuis 2017 et 7 sont sur le point de prendre leur retraite mais pour autant Istres est placée à la 49^{ème} place sur 314 villes d'après une étude parue au mois d'octobre dans le magazine Marianne. A ce jour, les Istréens disposent d'un médecin pour 1244 habitants et fin 2021 ce ratio sera de 1/1435 alors que les chiffres imposent 1/1000 habitants. Monsieur le Maire évoque la présence de 2 centres médicaux, un en centre ville et un très prochainement au quartier des Cognets.

Il souligne la chance d'une collaboration avec l'hôpital de Martigues pour inciter des médecins à venir s'installer sur Istres. Il aborde le sujet de la pérennité de la clinique d'Istres pour laquelle il souhaite se battre et pour se faire il rencontrera prochainement le directeur de l'Agence Régionale de la Santé, Monsieur Demester.

11) Point Covid 19

Monsieur le Maire informe l'assemblée de taux d'incidence très importants, dépassant ceux enregistrés en février dernier, dans le département des Bouches du Rhône celui-ci étant d'environ 753 pour 100 000 habitants, ramené à la population d'Istres, le taux d'incidence est d'environ 325. Il rappelle que le centre de vaccination Le Podium est toujours ouvert du lundi au samedi et les jours fériés et qu'un service de transport à la demande est assuré pour les personnes seules et vulnérables. Actuellement le nombre de vaccins effectués quotidiennement se situe en moyenne entre 300 et 310.

Monsieur le Maire indique que le nombre d'enfants de 12 à 17 ans vaccinés s'élève à 3 773 et qu'à partir du 15 décembre la vaccination sera ouverte aux 5/11 ans en situation de surpoids ou atteints de pathologies à risque. Il précise que le rappel vaccinal est ouvert à tous les 18 ans et plus et que le centre d'Istres utilisera le vaccin Moderna au 17 janvier 2022 selon la recommandation de l'Agence Régionale de Santé. Il indique que la campagne des tests salivaires est maintenue dans les structures d'accueil de la petite enfance et que sur les 744 tests seuls 3 cas ont été positifs.

Pour faire face à cette 5^{ème} vague, le gouvernement a annoncé certaines mesures qui impactent la ville avec l'annulation de certaines manifestations comme les cérémonies de vœux.

12) Visite du Premier Ministre Jean Castex

Monsieur le Maire évoque la visite de Monsieur le Premier Ministre avec qui il a pu échanger sur la réforme

de la métropole, en particulier sur l'article 56 du projet de loi 3DS. Il réaffirme son intérêt pour l'institution; « une métropole de projets aux compétences stratégiques ». Il soutient l'importance d'un maillon intermédiaire entre métropole et commune que représentent les Conseils de territoire. La loi stipule que les conseils de territoires pourraient muter en antenne ou agence de territoire avec une nouvelle organisation territoriale et une nouvelle gestion. Les responsables se réuniront en conférence des Maires et il n'y aura plus d'organe délibérant.

Monsieur le Maire s'exprime sur la notion de l'allocation de compensation reversées aux communes dont le maintien au même niveau est indispensable pour assurer l'équilibre budgétaire des communes.

B – Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 13 octobre 2021

POUR A L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

C – Décisions valant délibérations du 06 octobre au 06 décembre 2021

Liste des décisions prises par Monsieur le Maire du 06 octobre au 06 décembre 2021, conformément à la délégation des attributions prévues à l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales dans les conditions prévues à l'article L2122-23.

FINANCES

1 – Conventions de gestion avec la Métropole Aix-Marseille-Provence - Prorogation - Approbation des avenants

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

2 – Agence France Locale – octroi des garanties

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

3 – Modalités d'amortissement des budgets régis par la nomenclature comptable M57

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

4 – Ajustement de l'inventaire et de l'actif au 31 décembre 2020

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

5 – Remise gracieuse partielle de dette - Budget annexe de la Régie municipale des pompes funèbres - Exercice 2021

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

6 – Dépenses d'investissement par anticipation du vote du budget primitif 2022 – Budget Principal

- POUR : 39 voix (Listes Nous sommes Istres !, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, En Avant Istres, BOUTROUX Marie-Cécile, MAYOR Olivier, GABANOU Grégory)

- ABSTENTIONS : 3 voix (Liste Istres Audacieuse)

7 – Concours aux associations – Exercice 2021

Istres Entressen Canoë Kayak (championnat d'Europe canoë kayak freestyle à Vaires-sur-Marne du 6 au 9 octobre 2021) 3 000 €

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

Maison Pour Tous (50 ans de l'association, fête d'anniversaire le 28 janvier 2022) 5 000 €

- POUR : 40 voix (Listes Nous sommes Istres !, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, En Avant Istres, BOUTROUX Marie-Cécile, MAYOR Olivier, GABANOU Grégory)

- Ne prennent pas part au vote : 2 voix (BERNARDINI François, GEFFRAULT Loïc)

Istres Saint-Mitre-les-Remparts XV (rassemblement du DELTA) 6 000 €

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

B.F.I (Boxe Française Istréenne) : compétitions départementales, régionales et nationales 1 000 €

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

Foyer Socio Éducatif du Collège Alphonse Daudet (séjour ski janvier 2022 à Super Dévoluy) 2 200 €

- POUR : 39 voix (Listes Nous sommes Istres !, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, En Avant Istres, BOUTROUX Marie-Cécile, MAYOR Olivier, GABANOU Grégory)
- Ne prennent pas part au vote : 3 voix (BERNARDINI François, BREMAUD Laurent, QUET Catherine)

Foyer Socio Éducatif du Collège Louis Pasteur (séjour ski en janvier 2022 à la station Les Sept Laux) 4 000 €

- POUR : 40 voix (Listes Nous sommes Istres !, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, En Avant Istres, BOUTROUX Marie-Cécile, MAYOR Olivier, GABANOU Grégory)
- Ne prennent pas part au vote : 2 voix (BERNARDINI François, AYOT Suzelle)

Association Les Boutiques d'Istres (opération « bons cadeaux ») 50 000 €

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

Centre Social La Farandole 319 500 €

- POUR : 38 voix (Listes Nous sommes Istres !, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, En Avant Istres, BOUTROUX Marie-Cécile, MAYOR Olivier, GABANOU Grégory)
- Ne prennent pas part au vote : 4 voix (BERNARDINI François, CAMOIN Céline, BREMAUD Laurent, REYNAUD Jade)

Espace Pluriel Jeunes 311 500 €

- POUR : 35 voix (Listes Nous sommes Istres !, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, En Avant Istres, BOUTROUX Marie-Cécile, MAYOR Olivier, GABANOU Grégory)
- Ne prennent pas part au vote : 7 voix (BERNARDINI François, JOULIA Nicole, CAMOIN Céline, IMBERT Pierre, ALVERNHE Marie-José, SIERRA Jérémy, REYNAUD Jade)

Istres Sports Athlétisme 21 200 €

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

Jeunes et Solidaires 32 000 €

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

8 – Avances sur subventions 2022 aux associations

CABRIOLE 4 000 €

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

CENTRE SOCIAL DES QUARTIERS SUD 80 000 €

- POUR : 37 voix (Listes Nous sommes Istres !, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, En Avant Istres, BOUTROUX Marie-Cécile, MAYOR Olivier, GABANOU Grégory)
- Ne prennent pas part au vote : 5 voix (BERNARDINI François, CAMOIN Céline, BREMAUD Laurent, EINAUDI Marc, GODIN Marie Angélique)

CENTRE SOCIAL ET D'ANIMATION PIERRE MIALLET 130 000 €

- POUR : 37 voix (Listes Nous sommes Istres !, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, En Avant Istres, BOUTROUX Marie-Cécile, MAYOR Olivier, GABANOU Grégory)
- Ne prennent pas part au vote : 5 voix (BERNARDINI François, BREMAUD Laurent, TRAMONTIN Céline, SLOTTALA Françoise, LOPEZ Barbara)

CENTRE SOCIAL LA FARANDOLE 130 000 €

- POUR : 38 voix (Listes Nous sommes Istres !, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, En Avant Istres, BOUTROUX Marie-Cécile, MAYOR Olivier, GABANOU Grégory)
- Ne prennent pas part au vote : 4 voix (BERNARDINI François, CAMOIN Céline, BREMAUD Laurent, REYNAUD Jade)

ESPACE PLURIEL JEUNES (EPJ) 50 000 €

- POUR : 35 voix (Listes Nous sommes Istres !, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, En Avant Istres, BOUTROUX Marie-Cécile, MAYOR Olivier, GABANOU Grégory)
- Ne prennent pas part au vote : 7 voix (BERNARDINI François, JOULIA Nicole, CAMOIN Céline, IMBERT Pierre, ALVERNHE Marie-José, SIERRA Jérémy, REYNAUD Jade)

ÉTOILE GYMNIQUE ISTRES ENTRESSEN (ÉGIE) 25 000 €

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

FOOTBALL CLUB ISTRES RASSUEN 20 000 €

- POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS**
ISTRES FOOTBALL CLUB 175 000 €
POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS
- ISTRES PROVENCE HANDBALL 600 000 €**
POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS
- ISTRES PROVENCE VOLLEY 175 000 €**
POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS
- ISTRES SOLIDARITÉ 10 000 €**
- POUR : 41 voix (Listes Nous sommes Istres !, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, En Avant Istres, BOUTROUX Marie-Cécile, MAYOR Olivier, GABANOU Grégory)
- Ne prend pas part au vote : 1 voix (GEFFRAULT Loïc)
- ISTRES SPORTS ATHLÉTISME 5 000 €**
POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS
- ISTRES SPORT BASKET 15 000 €**
POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS
- ISTRES SPORT CYCLISME 4 000 €**
POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS
- ISTRES SPORTS TENNIS 30 000 €**
POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS
- ISTRES SPORT VTT 4 000 €**
POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS
- ISTRES TEMPS LIBRE ÉVASION (ITLE) 60 000 €**
- POUR : 35 voix (Listes Nous sommes Istres !, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, En Avant Istres, BOUTROUX Marie-Cécile, MAYOR Olivier, GABANOU Grégory)
- Ne prennent pas part au vote : 7 voix (BERNARDINI François, QUET Catherine, MORA Claude, BLANCHON Johny, GEFFRAULT Loïc, GOUIN Géraldine, CRIADO Rose)
- ISTRES TENNIS DE TABLE 45 000 €**
POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS
- JEUNESSE SPORTIVE ISTRÉENNE (JSI) 10 000 €**
POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS
- L'AVANCÉE 15 000 €**
- POUR : 41 voix (Listes Nous sommes Istres !, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, En Avant Istres, BOUTROUX Marie-Cécile, MAYOR Olivier, GABANOU Grégory)
- Ne prend pas part au vote : 1 voix (EINAUDI Marc)
- LES BOUTIQUES D'ISTRES 15 000 €**
POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS
- MAISON POUR TOUS (MPT) 105 000 €**
- POUR : 40 voix (Listes Nous sommes Istres !, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, En Avant Istres, BOUTROUX Marie-Cécile, MAYOR Olivier, GABANOU Grégory)
- Ne prennent pas part au vote : 2 voix (BERNARDINI François, GEFFRAULT Loïc)
- OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS (OMS) 70 000 €**
- POUR : 40 voix (Listes Nous sommes Istres !, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, En Avant Istres, BOUTROUX Marie-Cécile, MAYOR Olivier, GABANOU Grégory)
- Ne prennent pas part au vote : 2 voix (SANTINI Patricia, GOUIN Géraldine)
- TEAMCOLAS PUGIL'ISTRES 4 000 €**
- POUR : 41 voix (Listes Nous sommes Istres !, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, En Avant Istres, BOUTROUX Marie-Cécile, MAYOR Olivier, GABANOU Grégory)
- Ne prend pas part au vote : 1 voix (SANTINI Patricia)

PULSION 50 000 €

- POUR : 41 voix (Listes Nous sommes Istres !, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, En Avant Istres, BOUTROUX Marie-Cécile, MAYOR Olivier, GABANOU Grégory)
- Ne prend pas part au vote : 1 voix (JOULIA Nicole)

RESTAURANTS DU CŒUR - RELAIS DU CŒUR 4 000 €

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

9 – Avances sur subventions 2022 aux établissements publics et régies municipales

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (C.C.A.S) 1 800 000 €

- POUR : 35 voix (Listes Nous sommes Istres !, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, En Avant Istres, BOUTROUX Marie-Cécile, MAYOR Olivier, GABANOU Grégory)
- Ne prennent pas part au vote : 7 voix (BERNARDINI François, COLSON Michel, QUET Catherine, BREMAUD Laurent, GEFFRAULT Loïc, GOUIN Géraldine, PRETOT Robin)

EPIC OFFICE DE TOURISME 150 000 €

- POUR : 36 voix (Listes Nous sommes Istres !, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, En Avant Istres, BOUTROUX Marie-Cécile, MAYOR Olivier, GABANOU Grégory)
- Ne prennent pas part au vote : 6 voix (CAMOIN Céline, AYOT Suzelle, MORA Claude, ALVERNHE Marie-José, DECOMBIS Véronique, SIERRA Jérémy)

RÉGIE DE LA MAISON FAMILIALE 70 000 €

- POUR : 36 voix (Listes Nous sommes Istres !, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, En Avant Istres, BOUTROUX Marie-Cécile, MAYOR Olivier, GABANOU Grégory)
- Ne prennent pas part au vote : 6 voix (IMBERT Pierre, SANTINI Patricia, CABBILLAU Lara, DECOMBIS Véronique, REYNAUD Jade, CAILLAT Michel)

RÉGIE DU CENTRE ÉQUESTRE LE DEVEN 100 000 €

- POUR : 37 voix (Listes Nous sommes Istres !, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, En Avant Istres, BOUTROUX Marie-Cécile, MAYOR Olivier, GABANOU Grégory)
- Ne prennent pas part au vote : 5 voix (SANTINI Patricia, RAOULT Loïc, CABBILLAU Lara, REYNAUD Jade, LEBAN Michèle)

RÉGIE DES AGENTS DE LA VILLE D'ISTRES 200 000 €

- POUR : 29 voix (Listes Nous sommes Istres !, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, En Avant Istres, BOUTROUX Marie-Cécile, MAYOR Olivier)
- Ne prennent pas part au vote : 13 voix (BERNARDINI François, CAMOIN Céline, FALCO Carole, QUET Catherine, BREMAUD Laurent, ALVERNHE Marie-José, DECOMBIS Véronique, SIERRA Jérémy, GOUIN Géraldine, REYNAUD Jade, PRETOT Robin, CAILLAT Michel, GABANOU Grégory)

10 – Demande de subvention auprès du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône dans le cadre du dispositif « Plan climat énergie territorial » pour des études énergétiques, de faisabilité et de substitution sur les groupes scolaires

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

11 – Demande de subvention auprès de l'État dans le cadre du Fonds Interministériel pour la Prévention de la Délinquance 2022 (FIPD) et auprès du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône dans le cadre de l'aide aux équipements pour la sécurité des policiers municipaux

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

12 – Demande de subvention auprès du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône dans le cadre du dispositif Travaux de Proximité 2022 pour divers travaux d'aménagement de l'espace public

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

13 – Demande de subvention auprès de l'État via l'Agence Nationale du Sport (ANS) dans le cadre du plan de rattrapage des équipements sportifs en quartiers prioritaires de la ville (QPV) métropolitains et auprès du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône pour la transformation du city stade du Prépaou

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

14 – Demande de modification de la programmation des investissements du Contrat Départemental de Développement et d'Aménagement 2014-2019 signé avec le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône
POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

15 – Fonctionnement des crèches - Demande de subvention auprès du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône
POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

16 – Ferias 2022 - Demande de Subvention auprès du Conseil Régional Sud-Provence-Alpes-Côte-d'Azur.
POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

17 – Nuits d'Istres 2022 - Demande de Subvention auprès du Conseil Régional Sud-Provence-Alpes-Côte d'Azur
POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

18 – Rues de l'Etang 2022 - Demande de Subvention auprès du Conseil Régional Sud Provence-Alpes-Côte-d'Azur.
POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

19 – Festival de la Bande Dessinée Aéronautique 2022 - Demande de Subvention auprès du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône
- POUR : 41 voix (Listes Nous sommes Istres I, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, En Avant Istres, BOUTROUX Marie-Cécile, MAYOR Olivier, GABANOU Grégory)
- Ne prend pas part au vote : 1 voix (PRETOT Robin)

20 – Ferias 2022 - Demande de Subvention auprès du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône.
POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

21 – Nuits d'Istres 2022 - Demande de Subvention auprès du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône
POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

22 – Rues de l'Etang 2022 - Demande de Subvention auprès du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône
POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

23 – Les Jéudis Etoilés 2022 - Demande de Subvention auprès du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône
POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

24 – Mandat spécial
POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

25 – Augmentation de capital de la SEM pôle aéronautique Istres étang de Berre
POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

26 – Tarifs des cimetières à compter du 1er janvier 2022
POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

27 – Régie des agents de la ville d'Istres - Tarifs des locations été 2022 / Tarifs 2022 CAPFUN
POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

28 – Régie des Agents de la Ville d'Istres - Tarifs Séjour et Billetterie Disneyland Paris 2022
POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

29 – Participation financière du Conseil Régional pour l'utilisation des équipements sportifs communaux. Année scolaire 2020-2021.

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

30 – Tarifs de la Halle polyvalente applicables au 1er janvier 2022.

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

31 – Tarifs de location du Palio à compter du 1er janvier 2022.

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

32 – Tarifs d'utilisation du Mas des quatre vents à compter du 1er janvier 2022.

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

33 – Tarifs d'utilisation de l'équipement sportif dédié aux arts martiaux et sports de combat Le BUDOKAN, à compter du 1er janvier 2022.

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

34 – Tarifs des Installations Sportives, du Stade Nautique, de la Piscine Jean-Moulin et de l'Espace Aquatique d'Entressen l'Aqualud à compter au 1er janvier 2022.

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

35 – Tarifs des équipements de la Plaine René Davini à compter du 1er janvier 2022.

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

36 – Tarifs des prestations proposées par le centre de vacances du Château de Couloumé et de son Gîte à compter du 1er janvier 2022.

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

37 – Ferias 2022 – Tarifs, billetterie et convention de partenariat.

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

38 – Saint Patrick – Tarif et billetterie.

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

39 – Tarifs de restauration applicables aux organismes et associations conventionnés à compter du 1er janvier 2022

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

40 – Tarifs 2021-2022 de l'accueil périscolaire en maternelle et élémentaire – Ajout tarification du matin.

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

41 – Recensement et tarifs de location des salles du CEC les Heures Claires, ajout de la salle Préau

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

ADMINISTRATION GENERALE

42 – Dénomination de la salle halte répit "La Pausetto"

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

43 – Convention de partenariat avec le Centre Hospitalier de Martigues pour le reversement d'une subvention attribuée par l'Agence Régionale de Santé

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

44 – Approbation d'un soutien exceptionnel aux commerces de proximité des communes du territoire

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

45 – CAF – Convention Territoriale Globale de services aux familles 2021-2025 (CTG)

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

46 – Régie des agents de la ville d'Istres – Modification du règlement intérieur

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

47 – Convention de prestation de services avec la Métropole Aix-Marseille-Provence pour la prise en charge et le traitement de déchets divers des Services Municipaux

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

48 – Spectacles Taurins – Reconduction du Partenariat triennal au « Plan de Développement, de Défense et de Transmission des Cultures Taurines » organisé par L'UVTF - Convention afférente.

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

49 – Don du LIVRE-DVD dédié à Daniel BUREN, aux acteurs du monde culturel

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

50 – Ouvertures dominicales 2022

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

51 – Suppression de deux passages à niveau

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

52 – Retrait de la délibération n° 83/21 du 14 avril 2021

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

PERSONNEL

53 – Conventonnement avec le CDG 13 - Pôle Santé concernant les prestations du service Prévention et Sécurité au Travail

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

54 – Rémunération des agents recenseurs

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

55 – Convention Tripartite avec l'ACGFP (Association Chargée de la Gestion des Fonds du Paritarisme)

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

56 – Mise en conformité du temps de travail avec les 1607 heures réglementaires, et modalités d'application pour la Ville d'Istres

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

URBANISME

57 – Autorisation de signature d'une convention pour le transfert temporaire de la maîtrise d'ouvrage et d'entretien ultérieur au Conseil Départemental 13 pour des opérations d'études, travaux et suivi au sein du Parc de l'Olivier.

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

58 – Constitution de servitudes de passage et tréfonds au profit d'ENEDIS sur la propriété communale cadastrée section CO N° 14, avenue Georges Guynemer.

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

59 – Cession à l'euro symbolique non recouvrable ainsi que la mise à disposition anticipée de cette même emprise à compter du 1er mars 2022, au profit du CD13 du terrain d'assiette nécessaire aux travaux de sécurisation du Collège Pasteur sis place Roger Salengro

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

60 – Echange de divers terrains devant intervenir entre la Commune d'Istres et l'Association « La Chrysalide de Martigues et du Golfe de Fos » - Annulation de la délibération n° 130/17 du 14 avril 2017

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

61 – Modification des délibérations relatives à la mise en copropriété de la propriété communale cadastrée Section CL 158, Ancien Hôtel de France.

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

62 – Avenant à la promesse unilatérale de vente conclue le 29 juin et 8 juillet 2021 au profit de la SARL NORD FINANCE PROVENCE d'une emprise de 6 517.00 m² à détacher de la parcelle cadastrée section EA 12, en vue de la réalisation d'un lotissement d'une surface de plancher de 2 070.00 m² sis draille du cimetière à Entressen

- POUR : 36 voix (Listes Nous sommes Istres I, En Avant Istres, BOUTROUX Marie-Cécile, GABANOU Grégory)
- CONTRE : 3 voix (Liste Istres Audacieuse)
- ABSTENTIONS : 3 voix (Liste Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, MAYOR Olivier)

63 – Conclusion d'une promesse de vente au profit du GROUPE MELLONE IMMOBILIER ET SPEISSER PROMOTION d'un ténement communal partiellement bâti, d'une superficie de 3394 m² sis Boulevard Vauranne

- POUR : 37 voix (Listes Nous sommes Istres I, En Avant Istres, BOUTROUX Marie-Cécile, MAYOR Olivier, GABANOU Grégory)
- CONTRE : 3 voix (Liste Istres Audacieuse)
- ABSTENTIONS : 2 voix (Liste Europe Ecologie Les Verts et Partenaires)

64 – Tarifs 2022 – Location des terrains communaux – Lotissement des Heures Claires

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

DESIGNATIONS

65 – Désignation du titulaire et du suppléant à l'assemblée générale - Agence France Locale - société Territoriale

- POUR : 41 voix (Listes Nous sommes Istres I, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, En Avant Istres, BOUTROUX Marie-Cécile, GABANOU Grégory)
- ABSTENTION : 1 voix (MAYOR Olivier)

66 – Désignation des représentants du Conseil Municipal à l'association des Jardins Familiaux d'Entressen

- POUR : 41 voix (Listes Nous sommes Istres I, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, En Avant Istres, BOUTROUX Marie-Cécile, GABANOU Grégory)
- ABSTENTION : 1 voix (MAYOR Olivier)

67 – Désignation d'un représentant du Conseil Municipal en remplacement d'élus

- POUR : 41 voix (Listes Nous sommes Istres I, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, En Avant Istres, BOUTROUX Marie-Cécile, GABANOU Grégory)
- ABSTENTION : 1 voix (MAYOR Olivier)

68 – Désignation des représentants du Conseil Municipal au Conseil d'Exploitation du Bowling

- POUR : 38 voix (Listes Nous sommes Istres I, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, En Avant Istres, BOUTROUX Marie-Cécile, GABANOU Grégory)
- Ne prennent pas part au vote : 4 voix (MAYOR Olivier, PLANELLES Jocelyn, LEBAN Michèle, PRETOT Robin)

DIVERS

69 – Rapport d'activité 2020 retraçant l'activité de la Métropole Aix-Marseille-Provence

LE CONSEIL MUNICIPAL PREND ACTE

70 – Rapport annuel 2020 sur le prix et la qualité des services publics de l'eau potable et de l'assainissement

LE CONSEIL MUNICIPAL PREND ACTE

71 – Rapport annuel 2020 sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés

LE CONSEIL MUNICIPAL PREND ACTE

72 – Rapport annuel d'activités 2020 du délégataire Numéricable

LE CONSEIL MUNICIPAL PREND ACTE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12 h 34.

Fait à ISTRES le 15 Décembre 2021



Le Maire d'Istres,

François BERNARDINI